

# Tarifs NVS

en CHF

01.01.2023

## Affiliation NVS

---

Taxe d'examen du dossier pour adhésion ou réadmission deux années  
et plus après la fin de la dernière affiliation :

Avec le diplôme fédéral	1200.00
Sans le diplôme fédéral	1400.00

---

Cotisation annuelle pour les membres A et B avec adresse e-mail valide	2405.00
--	---------

---

Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> avril de l'année courante	304.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> juillet de l'année courante	203.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année courante	101.00

---

Cotisation annuelle pour les membres A et B sans adresse e-mail	435.00
---	--------

---

Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> avril de l'année courante	326.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> juillet de l'année courante	218.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année courante	109.00

---

Cotisation annuelle pour les membres passifs	120.00
--	--------

---

Cotisation annuelle pour les membres donateurs	800.00
--	--------

---

Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> avril de l'année courante	600.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> juillet de l'année courante	400.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année courante	200.00

---

Cotisation annuelle pour les étudiants en naturopathie ou médecine complémentaire	120.00
--	--------

---

Seulement pour les formations comportant un minimum de 300  
heures de présence par an

Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> avril de l'année courante	90.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> juillet de l'année courante	60.00
Affiliation depuis le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année courante	30.00

---

Modification ou remplacement d'une attestation membre A	40.00
Remplacement ou exemplaire supplémentaire du timbre ou de la plaque en alu membre A	40.00
Recours à l'encontre d'une décision disciplinaire du comité de la NVS	Procédure complète ; acompte 500.00
Frais de rappel	30.00
<b>Visite des cabinets</b>	
Premier entretien au cabinet	Inclus dans la cotisation NVS
Visite du cabinet sur place, avec certificat	<sup>3</sup> 250.00
2 <sup>ème</sup> visite sur place, avec certificat	<sup>3</sup> 150.00
Auto-déclaration	<sup>3</sup> 70.00
Supplément pour les visites dans les pays voisins (excepté Liechtenstein), jusqu'à max. 30 km de la frontière suisse	<sup>3</sup> 30.00
Supplément pour les visites à l'étranger, plus de 30 km de la frontière suisse	<sup>3</sup> 80.00 par heure de route et 70 centimes par km

<sup>1</sup> La taxe d'examen du dossier doit être payée d'avance et n'est perçue qu'une seule fois. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de rejet du dossier. Veuillez inclure la quittance aux documents d'inscription.

<sup>2</sup> La correspondance est faite exclusivement sous forme électronique et les documents et formulaires dont les membres ont besoin sont téléchargés par eux-mêmes.

<sup>3</sup> Pour les personnes qui ne sont pas membres NVS et qui ne pensent pas le devenir, nous vous prions de prendre contact avec nos bureaux.